République Française
Département du Pas de Calais

Mairie
Oye-Plage
62215

Arrêté n° 2015/71

ARRÊTÉ DU MAIRE

OBJET : INSTAURATION D'UNE « ZONE 30 » RUE DE LA MER – ROUTE DES DUNES.

- Le Maire de la Commune d'OYE-PLAGE,
- Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L 2213-1 et L 2213-2,
- Vu le Code de la route,
- Vu la Circulaire ministérielle (Intérieur) n° 86.230 du 17 Juillet 1986 sur la répartition des pouvoirs de police en matière de circulation routière, notamment le paragraphe 1.1.3 relatif à la Police de la circulation à l'intérieur des agglomérations,
- Considérant la fermeture du parking de l'abri côtier, la création d'un parking route des Dunes, la mise en place d'un passage et cheminement piétons ainsi que l'implantation de quatre ralentisseurs de type dos d'âne sur une distance de 800 mètres,
- Considérant la nécessité de prendre toutes les mesures propres à renforcer la sécurité des usagers des voies et des piétons qui se rendent à la plage de l'abri côtier,
- Considérant que l'instauration d'une « Zone 30 » permettra de renforcer la sécurité desdits usagers,

ARRÊTE

ARTICLE 1er :

A compter du 13 août 2015, la voie comprise entre le droit 2210 rue de la Mer et le droit n° 657 route des Dunes est classée en « zone 30 ».

ARTICLE 2 :

Tout véhicule devra respecter la limitation de vitesse de 30 km/h.
Ces dispositions seront applicables dès la mise en place de la signalisation réglementaire et les infractions seront constatées et poursuivies conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur l'Adjudant-chef commandant la Brigade de Gendarmerie Nationale d'OYE-PLAGE, la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché.

Fait à OYE-PLAGE, le 10 août 2015

Olivier MAJEWICZ

Maire d'OYE-PLAGE

Affiché le 11 AOUT 2015

Adresse postale : **87, avenue Paul Machy / 62215 Oye-Plage** / *Téléphone* : **03.21.46.43.43** / *Télécopie* : **03.21.46.43.49** / *Adresse électronique* : secretariatdumaire@oye-plage.fr